



DROIT PÉNAL DE L'ENTREPRISE - RSE - COMPLIANCE

INTELLIGENCE ECONOMIQUE :
Lutte contre des ingérences
étrangères

▶ **Ingérences privées**

Les différents stratagèmes

- ▶ **Audit externe** : A la demande de la société ou imposé par un tiers, il permet l'accès à des données sensibles par un tiers qui peut personnellement les utiliser ou les donner à une entreprise concurrente.
- ▶ **Partenariat** : Que ce soit un partenariat, un groupement ou une joint-venture, certaines clauses peuvent permettre l'accès à un savoir-faire et des technologies, de même qu'aux locaux et à l'organisation.



Les différents stratagèmes

- ▶ **Recrutement** : Débaucher un talent dans une entreprise concurrente, en l'absence de clause de confidentialité et de clause de non-concurrence permet d'avoir accès à des savoir-faire et informations confidentielles.
- ▶ **Prestataire** : Confier une activité à un tiers, notamment la gestion du réseau informatique, permet au prestataire d'avoir accès à toutes les informations stratégiques de l'entreprise.



Préconisations

- ▶ Effectuer des due diligences et évaluer l'honorabilité ;
- ▶ Privilégier le recours à des tiers français ou européens ;
- ▶ Veiller à contrôler chaque clause contractuelle et notamment à inclure des clauses de confidentialité ;
- ▶ Veiller à intégrer des clauses de non-concurrence et de confidentialité pour les personnels clé ;
- ▶ S'assurer du retour de l'intégralité des documents et matériels lors des départs ;
- ▶ Identifier les données sensibles et cloisonner l'information.



Votre équipe dédiée en droit pénal de l'entreprise - RSE - Compliance



David Marais
Avocat Associé

dmarais@simonassocies.com

*Auteur de "La gestion du risque pénal et de la conformité à 360°"
: de l'audit à l'audience*



Julie Guenand
Avocate

jguenand@simonassocies.com

Pour en savoir plus :



[**www.simonassocies.com**](http://www.simonassocies.com)